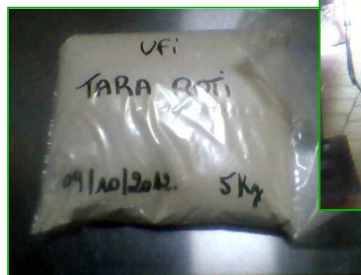




COMMUNAUTE DE  
COMMUNES HAVA'I

# RÉALISATION D'UNE USINE DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES LOCAUX

## Synthèse des études de programmation



<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2. PRESENTATION DU PROJET .....</b>	<b>4</b>
<b>3. RAPPEL DES OBJECTIFS, DE LA DEMARCHE ET ORGANISATION DE LA CONCERTATION .....</b>	<b>8</b>
<b>4. RESULTATS DE LA CONCERTATION .....</b>	<b>9</b>
4.1. L'ORGANISATION, LES PRODUITS ET LES PRIX DE VENTE .....	9
4.2. LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	10
4.3. LA FORMALISATION DES ORIENTATIONS .....	10
<b>5. SYNTHESE DE L'ANALYSE DES MONTAGES OPERATIONNELS.....</b>	<b>11</b>
<b>6. ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE PROJET .....</b>	<b>12</b>
6.1. METHODE.....	12
6.2. RESULTATS .....	13

ANNEXE 1– COMPTES RENDUS DE REUNION

ANNEXE 2– NOTE D'ANALYSE MULTICRITERES DES PROCEDURES DE MONTAGE OPERATIONNEL

ANNEXE 3– NOTE D'EVALUATION DE LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES DE DEVELOPPEMENT DURABLE  
DANS LE PROJET

ANNEXE 4 – LETTRE D'INTENTION DU PRESIDENT DE LA COOPERATIVE DU SECTEUR PRIMAIRE DE RAIATEA

## 1. INTRODUCTION

---

La Communauté de Communes HAVA'I regroupe les Communes de TAPUTAPUATEA et TUMARAA, situées à RAIATEA, archipel des ILES SOUS LE VENT en POLYNESIE FRANÇAISE.

Elle dispose de compétences pour la transformation de produits agricoles dans le périmètre de la Communauté de Communes (arrêté n° HC/1712 /SA/ISLV).

A ce titre, la Communauté de Communes (CC) HAVA'I envisage de construire une usine de transformation de produits agricoles locaux (manioc, banane fruit, fruit de l'arbre à pain, igname ...) afin de garantir un débouché aux agriculteurs des communes adhérentes mettant en œuvre des pratiques dites « biologiques ou raisonnées ».

L'opération comporte 4 phases principales :

- Programmation (en cours d'achèvement)
- Conception
- Construction
- Exploitation

La CC HAVA'I a confié à la société SPEED une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Cette note a pour objet de faire une synthèse des éléments de la phase « Programmation » suite à l'achèvement de la concertation et de l'analyse multicritères des procédures de montage opérationnel.

## 2. PRESENTATION DU PROJET

---

### NATURE DU PROJET

**Nom** : « Réalisation d'une usine de transformation de produits agricoles locaux »

**Enjeux de la politique générale du Pays** : décentralisation des archipels / maintien des populations dans les archipels / développement économique du Pays / développement d'une agriculture biologique ou raisonnée / promouvoir l'autosuffisance alimentaire

**Fonctionnalité** : Offrir de nouveaux débouchés à la vente des produits amyliacés de façon à promouvoir et pérenniser la filière

**Objectifs et cibles** : Développement de l'agriculture vivrière donc au bénéfice de nombreux petits agriculteurs / Production de 350 t / an de produits amyliacés sur le périmètre de la CC HAVA'I.

### HISTORIQUE

**Début des années 1990** : mis au point du procédé de transformation des végétaux amyliacés (végétaux contenant de l'amidon – Ufi et Taro) en flocons et d'un dessert amidonné traditionnel (po'e banane) déshydraté par le laboratoire IAA du Service du Développement Rural (SDR) dirigé par Francis VOGNIN.

Aucun investisseur privé n'a souhaité reprendre le projet à son compte pour le développer malgré le succès des produits présentés lors des grandes manifestations agricoles.

**En 2010** : prêt de l'installation pilote par le SDR à la commune de TAPUTAPUATEA

**Depuis août 2011** : production journalière de 55 kg de flocons pour un traitement de produits frais (uru et ufi principalement) de 300 kg/jour. Ce pilote est géré par la commune de TAPUTAPUATEA, avec du personnel communal. Le produit fini est ensaché en sac de 5 kg (emballage destiné aux collectivités).

**2012** : A la demande des agriculteurs locaux des îles sous le vent, la CC Hava'i envisage d'industrialiser ce pilote.

**Février 2012** : Une étude de faisabilité du process en mode industriel a été réalisée par le SDR

**Décembre 2012** : Etude faisabilité technique et financière (SPEED) avec mise en évidence de la nécessité d'optimiser les coûts en jouant sur la capacité de production (12h/24h) et une diminution de la main d'œuvre en mécanisant l'épluchage ou en le déléguant aux producteurs.

**2013** : Instruction du dossier de demande de financement

**Octobre 2013** : Attribution d'un financement par l'état (Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt) à la CC sur la partie « Etudes »

## **ETAT D'AVANCEMENT ET PLANNING PREVISIONNEL**

**1ere semestre 2014** : Consultation pour recherche d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

**Septembre 2014** : Notification démarrage mission AMO

**4<sup>ème</sup> trimestre 2014 – début 2015 - Finalisation de la phase d'initialisation du projet** : Etudes de programmation

- Concertations institutionnelles, techniques, citoyenne (agriculteurs) avec pour objectif l'organisation de la filière agricole
- Analyse des procédures pour le montage opérationnel
- Analyse suivant critères développement durable

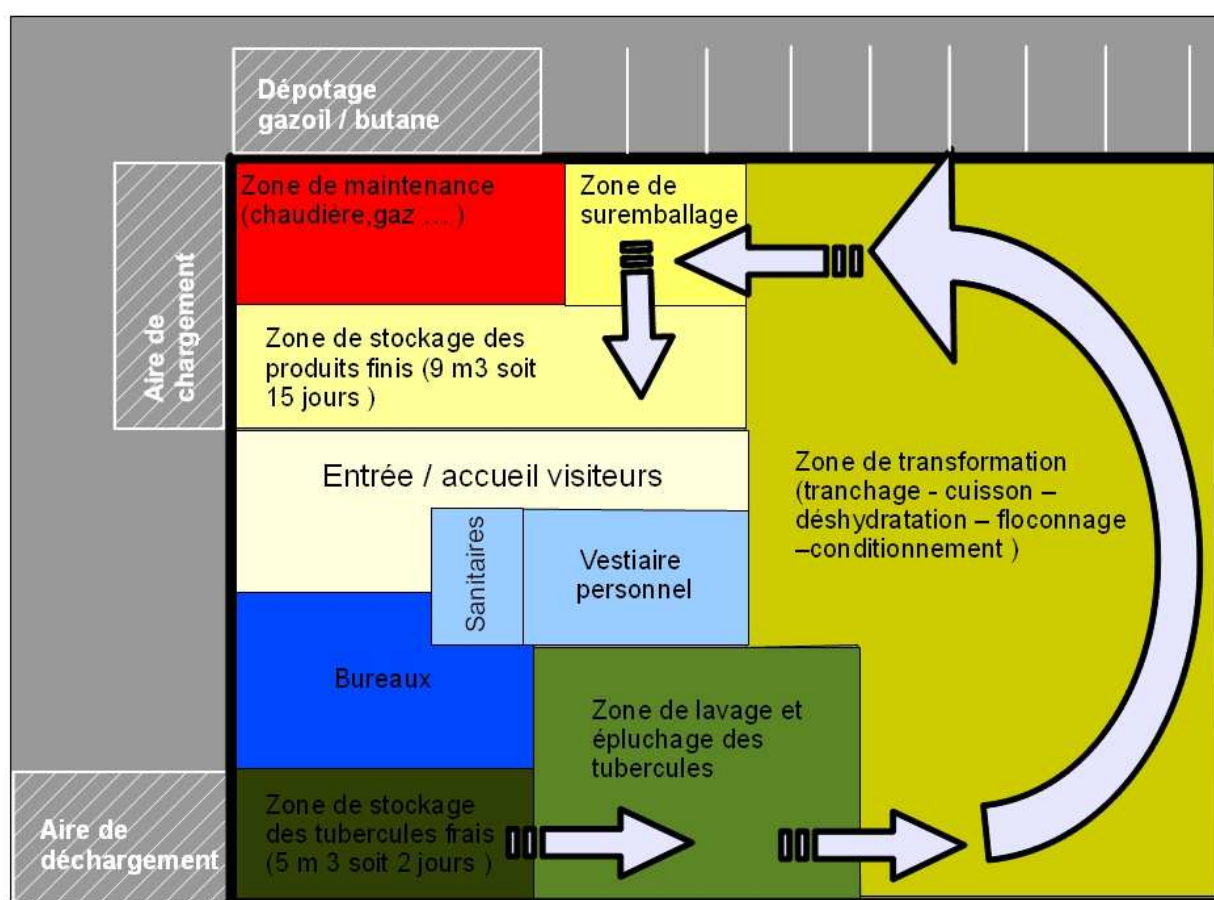
**2<sup>ème</sup> trimestre 2015 – Sous réserve des diverses validations : démarrage phase conception :**  
Réalisation AVP

**Le délai pour la mise en service est estimé de l'ordre de 3 ans en intégrant la recherche des financements – la conception et la sélection d'un exploitant puis la construction.**

## Périmètre – localisation - Principes

Le périmètre d'intervention correspond aux limites des 2 communes membres.

L'implantation de l'usine (250 m<sup>2</sup>) de transformation est prévue soit sur une parcelle communale située à TAPUTAPUATEA soit sur une parcelle du Pays actuellement affectée au SDR située à FAAROA dans laquelle se trouve déjà un atelier relais d'agro-transformation.



**Budget prévisionnel** : 240 MF TTC études, travaux et équipements

## Les principaux acteurs en phase d'exploitation

**Agriculteurs** : Production / transport à l'usine,

Réalisation d'une usine de transformation de produits locaux

Synthèse des études de programmation V1

SPEED 20 /02/2015

**Exploitant** : Transformation des produits frais, conditionnement, transport au quai, distribution et vente à ses risques et périls

**Communauté de communes** : contrôle de l'exploitant (respect du cahier des charges), accompagnement aux agriculteurs (modalités à définir en concertation avec Ministère de l'Agriculture et CAPL)

**Pays** : Assistance technique avec l'intervention du Service du Développement Rural

### 3. RAPPEL DES OBJECTIFS, DE LA DEMARCHE ET ORGANISATION DE LA CONCERTATION

---

Cette phase a pour objet :

- De préciser l'organisation du secteur agricole et les limites d'intervention de chaque acteur
- De consolider les hypothèses posées dans l'étude de faisabilité de 2012 : en particulier la nature et variétés des produits concernés ainsi que le prix d'achat de ces matières premières
- D'analyser les options et les enjeux sur l'organisation et la procédure de montage opérationnel afin que le conseil communautaire puisse statuer sur la solution retenue

La concertation a été organisée de façon à impliquer :

- **Les institutionnels** - Représentants de l'Etat, du Pays (SDR), de la chambre d'agriculture et élus communaux – avec **2 réunions de concertation** une au démarrage et une pour finaliser la démarche,
- **Les agriculteurs et les autres parties intéressés** – Les Présidents des coopératives et des associations agricoles, le représentant de la CAPL des ISLV – avec **2 réunions de concertation**,
- **Les services techniques** du Pays et de l'Etat – Responsable du SDR des ISLV, responsable du laboratoire IAA du SDR, adjoint technique à la Subdivision Administrative des ISLV – avec **2 réunions** du comité technique

Par ailleurs deux réunions de travail supplémentaires ont également été organisées sur Papeete avec le Directeur du SDR et son adjointe, puis avec la responsable des coopératives et le responsable du développement de l'agriculture végétale.

Chaque réunion a donné lieu à la rédaction d'un compte rendu (cf. annexe 1).



#### 4. RESULTATS DE LA CONCERTATION

##### 4.1. L'ORGANISATION, LES PRODUITS ET LES PRIX DE VENTE

n°	Thème	Orientation consensuelle	Remarques
<b>4</b>	<b>L'organisation</b>		
	Création d'une coopérative spécifique		
	<b>Utiliser les coopératives déjà existantes</b>	<b>X</b>	Coopérative créée pour le projet Kai Hotu Rau
	Ne pas s'appuyer sur des structures coopératives		
<b>1</b>	<b>Livraison des produits à l'usine</b>		
	Chaque agriculteur livre à l'usine		
	<b>Mise en place d'une organisation spécifique des agriculteurs pour organiser les livraisons à l'usine</b>	<b>X</b>	
<b>2</b>	<b>Gestion des commandes</b>		
	<b>Coopérative se charge de la gestion des commandes et assure l'interface agriculteurs – exploitant de l'usine</b>	<b>X</b>	
	L'exploitant de l'usine se charge des commandes auprès de chaque agriculteur		
<b>3</b>	<b>Gestion des recettes et des paiements</b>		
	<b>La coopérative se charge de la facturation à l'usine puis du paiement des agriculteurs</b>	<b>X</b>	
	L'exploitant de l'usine paye directement chaque agriculteur		
<b>5</b>	<b>Les produits agricoles envisagés</b>		
	Production de base manioc et banane fruit		Voir variétés dans CR n°3
	Production ponctuelle : igname (ufi) et uru		Voir variétés dans CR n°3
<b>6</b>	<b>Niveau de prix des produits</b>		
<b>6,1</b>	<b>Banane fruit - 40 à 60 F/kg</b>		Similaire au niveau de prix du frais – fort excédent de production actuel
<b>6,2</b>	<b>Manioc - 40 à 60 F/kg</b>		Similaire au niveau de prix du marché du frais - fort excédent de production actuel
<b>6,3</b>	<b>Igname - 60 à 80 F/kg</b>		Très inférieur au prix du frais => peu d'excédent de production (période de concours essentiellement)
<b>6,4</b>	<b>Uru - 40 à 60 F/kg</b>		Similaire au niveau de prix du frais mais production disparate

## 4.2. LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Les mesures suivantes ont été identifiées :

- **Aide à la labellisation « agriculture biologique ou raisonnée »**: orientation sur le label Biopacifika supporté par l'association Bio Fenua – La CC devra impulser cette labélisation avec l'assistance technique du SDR et la participation active des coopératives et associations agricoles
- **Formation à la post-récolte** (qualité, maturité, conditionnement des produits, etc.) : le contenu du programme de formation sera arrêté par le SDR et la formation organisée par le CFPPA (Centre de Formation Professionnel pour l'Agriculture)
- **Mise en place d'une aide à la location d'engin (tractopelle)** : dispositif d'aide à initier par le Ministère de l'Agriculture et la CAPL (piste de réflexion : mise en place d'un chèque service agriculteur)
- **Mesures financières d'accompagnement** : le Ministère de l'Agriculture pourra être saisie par la CC afin d'examiner les possibilités de bénéficier d'une TVA réduite sur les produits agricoles transformés localement

## 4.3. LA FORMALISATION DES ORIENTATIONS

Au terme de la concertation la CC HAVA'I a obtenu les retours formels suivants :

- Un sondage réalisé auprès des représentants des groupements agricoles précisant les options retenues
- Une lettre du Président de la Coopérative Agricole du secteur Primaire de Raiatea récapitulant et donnant un accord sur les principes d'organisation issus de la concertation (cf. annexe 4)
- Une convention formalisant une mission d'assistance technique du SDR auprès de la CC

## 5. SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES MONTAGES OPERATIONNELS

---

Une analyse de différents montages opérationnels (cf. annexe n°2) a été réalisée pour les différentes phases de conception, construction et exploitation.

Ces montages font appel à des contrats relevant soit des marchés publics soit des Délégation de Service publics (DSP).

Plusieurs critères de comparaison ont été identifiés et analysés :

### **Aspect juridique :**

- Faisabilité pour la CC d'intervenir dans ce domaine
- Solidité des procédures envisagées (marché public, DSP)

### **Délai global de l'opération**

**Synergie concepteur – exploitant** pour la conception de l'usine et notamment le choix des équipements

**Aléa financier** lié à un retard de mise en service des installations

**Aléa financier** lié à une performance des équipements moins bonne que prévue

**Attractivité du projet pour un exploitant privé** pour maximiser le nombre de candidatures

A ce stade la CC HAVA'I n'a pas encore statuée sur l'orientation choisie.

## **6. ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE PROJET**

---

### **6.1. METHODE**

La méthode d'analyse retenue est celle proposée par le Réseau Scientifique et Technique (RST) métropolitain associant la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, les Centres d'études Techniques de l'Équipement (CETE) et le Centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu).

Afin d'aider à l'évaluation du projet, le guide de questionnement établi par le CERTU a été utilisé. Il se compose d'une centaine de questions reliées aux critères à passer en revue. Chaque critère est ainsi qualifié par des questions spécifiques, au nombre de 3 ou 4 par critère.

Les dimensions et interfaces de la grille RST02 s'organisent en une liste de 29 critères à passer en revue.

L'analyse a été organisée par le représentant de la SPEED et menée conjointement avec le Directeur de la CC, et le DGS de la commune de Taputatupatea.

Le rapport complet figure en annexe n°3.

## 6.2. RESULTATS

Les points susceptibles de faire l'objet d'un complément, d'un suivi particulier sont résumés ci-dessous. Dans un souci de traçabilité la numérotation des thèmes utilisés dans la grille a été conservée.

### **1. Gouvernance et démocratie participative**

#### ***1.1 Management***

- L'organisation et le rôle de chaque intervenant reste à préciser pour la mise en place du label bio/raisonné.

#### ***1.4 Evaluation, suivie, bilan***

- A ce stade les indicateurs n'ont pas encore été définie (d'où le classement en hors sujet) mais il sera nécessaire de préciser la méthode d'évaluation, les indicateurs de suivi et la fréquence des bilans pour le dossier de demande de financement

### **4. Dimension économique**

#### ***4.4 Impact financier***

L'équilibre financier et les prix de vente restent à confirmer par l'étude de marché qui devrait être à la charge du futur exploitant

### **5. Interface viable**

#### ***5.1 Adaptabilité***

- Les coopératives doivent préciser l'impact éventuel sur le projet du redémarrage programmé de Kai Hotu Rau en 2015.

#### ***5.2 Précaution Prévention***

- Il reste à préciser au stade AVP si le projet doit prendre en compte une évolution future afin de pouvoir intégrer une 2<sup>ème</sup> ligne dans un stade ultérieur (exemple : réservation d'emprise dans le génie civil).

**ANNEXE 1- COMPTES RENDUS DE REUNION**

**ANNEXE 2– NOTE D’ANALYSE MULTICRITERES DES  
PROCEDURES DE MONTAGE OPERATIONNEL**

**ANNEXE 3– NOTE D’EVALUATION DE LA PRISE EN COMPTE  
DES CRITERES DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE PROJET**



**ANNEXE 4 – LETTRE D’INTENTION DU PRESIDENT DE LA  
COOPERATIVE DU SECTEUR PRIMAIRE DE RAIATEA**